

Sujet : [INTERNET] enquête publique "parc éolien de Saint Sulpice"

De : Bernard AUGET <bernard.auget@wanadoo.fr>

Date : 24/12/2021 15:04

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe ma contribution à l'enquête publique concernant le projet cité en objet

Cordialement

Nicole AUGET

—Pièces jointes : —

enquete publique parc eolien de Saint-Sulpice.docx

5,2 Mo

AUGET Nicole

Le 24 décembre 2021

8 Chez Nicot

87160 ARNAC LA POSTE

Objet : projet de « parc éolien de Saint-Sulpice »

Monsieur le Président de la commission d'enquête du Projet de « parc éolien de Saint-Sulpice »

Messieurs les membres de commission d'enquête,

Je m'oppose au projet« de parc éolien de Saint-Sulpice» et demande aux autorités compétentes de refuser l'autorisation de son implantation.

Pour les raisons suivantes :

- **La proximité de la rivière La Benaize.**

La création d'un pont ne peut qu'engendrer une pollution des eaux.

Les tonnes de béton qui vont être nécessaires à l'implantation des éoliennes vont entraîner des écoulements dans les nappes phréatiques. Or l'eau va devenir un enjeu crucial dans un avenir prochain

- **La proximité des villages.**

On sait maintenant que la distance des habitations de 500m est insuffisante pour ne pas être gêné par le bruit des éoliennes et que celui-ci détruit la vie de riverains.

- **La concentration des projets dans le nord de la Haute Vienne**

La carte jointe ci-dessous , remise par le notaire lors d'une vente montre une concentration des projets essentiellement sur la Communauté de Communes du Haut Limousin. Elle montre aussi que la Vienne et la Creuse ajoutent un nombre tout aussi important de projets dans le secteur. Actuellement 80 projets sont actés dans le nord de la Haute Vienne et beaucoup d'autres sont en cours. Régulièrement nous apprenons qu'un nouveau projet se dessine dans notre secteur soit éolien soit photovoltaïque. Nos élus ne nous en ont pas tenus informés . Il serait temps que l'état fixe un quota, qui serait acceptable par tous, en énergies renouvelables et à ne pas dépasser pour chaque commune .

Notre paysage bocager va être fortement impacté par les nuisances sonores et visuelles qui vont porter atteinte à notre cadre de vie et à la biodiversité .

- **La diminution de la valeur des biens immobiliers**

Contrairement à ce qui est indiqué dans l'étude d'impact, page 268 , les biens immobiliers perdent déjà beaucoup de leur valeur dans le nord du département . L' étude d'impact sur ce sujet n'est étoffée que par une évaluation en Nord Pas de Calais, une étude aux Etats-Unis, une étude de l'université d'Oxford. Soyons sérieux... nous sommes en France, donnons des résultats d'études effectuées en France et par des structures indépendantes. Fions-nous plutôt à nos notaires et agences immobilières locales qui sur le terrain notent une diminution de la valeur des biens immobiliers de 20 à 30%

- **La paupérisation accrue de notre territoire**

La multiplicité des projets encourage les départs des communes concernées et rebute les arrivants. De même, ils ne vont pas générer de travail sur notre territoire, au contraire ...

Le développement du télétravail pouvait nous faire espérer la venue de nouveaux habitants. Le développement de ces projets aura un effet rebutant. On ajoute de la pauvreté à la pauvreté déjà existante sur le secteur.

- **Un doute sur la fiabilité de la surveillance et la maintenance des structures implantées**

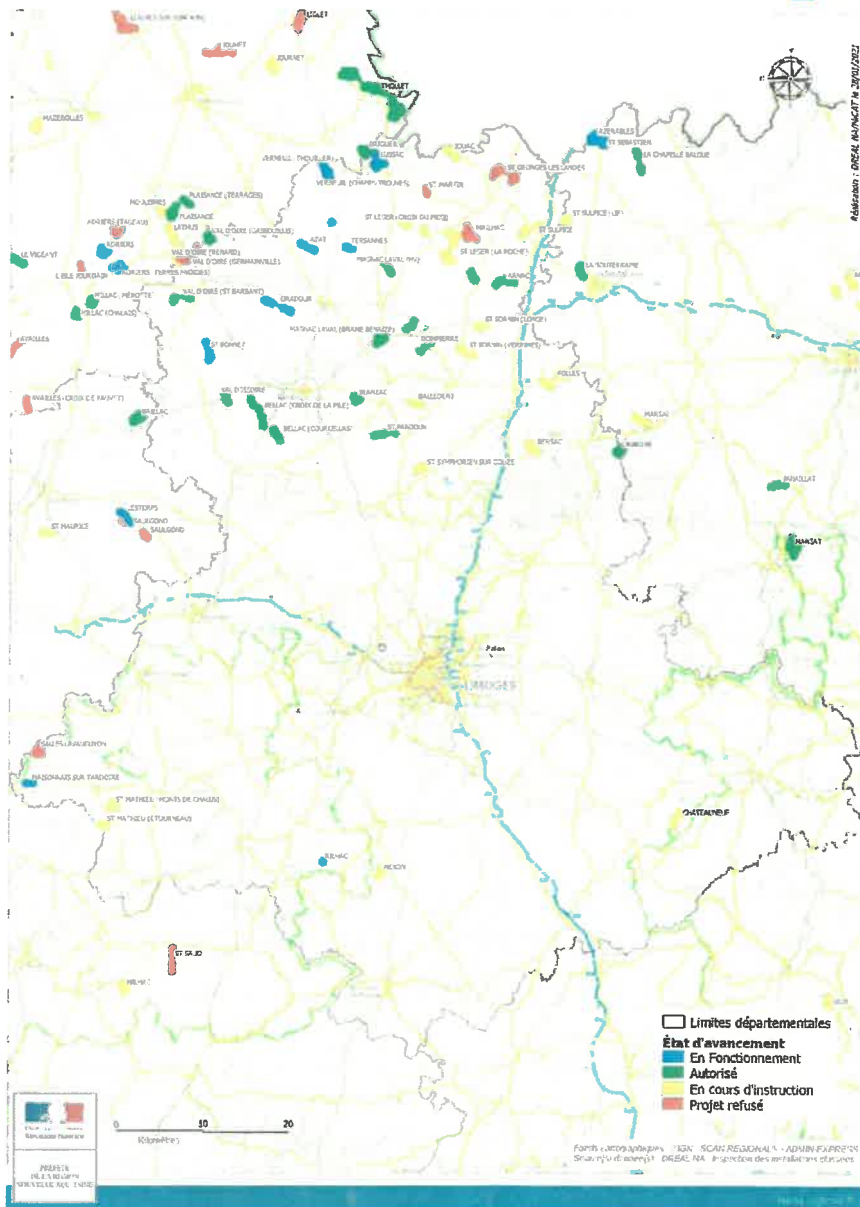
Le récent incident sur le site de La Souterraine, exploité par ERG , avec la projection à terre d'une pale, interroge sur la qualité de surveillance et de maintenance de la part de cette entreprise.

- **Quel est l'impact carbone exact de ce projet ?**

Les éoliennes seront construites dans quel pays ? Avec quelle énergie ? Quelles distances d'acheminements ? avec des porte-containers ? Tous les matériaux sont-ils recyclables ? Quid du démantèlement ? Quelles perspectives pour la génération de nos petits enfants ?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma requête et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Nicole Auget



Atlas des communes de la Haute-Vienne

- Limites départementales
- État d'avancement
- En Fonctionnement
- Autorisé
- En cours d'instruction
- Projet refusé



0 10 20
kilomètres

Formis : 2020/01/01/2021 - IGN - SCAR REGIONAL - ADMIN FRANCE
Système d'information géographique - DREAL HA - Inspection des autorisations d'exploiter